

ILLETTRISME ET ORTHOPHONIE

L'orthophoniste, au contact quotidien d'enfants et d'adolescents souffrant de troubles d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe, n'a pu que s'interroger sur les difficultés que rencontrent les personnes illettrées, les évaluer, les analyser, et mettre sa compétence clinique au service de ceux qui œuvrent à y remédier.

La pratique acquise depuis 1981 dans la prévention des troubles du langage a permis à la profession de travailler avec les formateurs dès 1987 et de mettre en service en 1993 un outil d'évaluation – diagnostic.

Un partenariat est aujourd'hui engagé : dans la lutte contre l'illettrisme, l'orthophoniste tient souvent le rôle de « collaborateur spécialisé ».

L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme considère comme relevant de situations d'illettrisme, des personnes de plus de 16 ans (âge légal de scolarité en France) ayant été scolarisées, et ne maîtrisant pas suffisamment les compétences de base pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle. Ces personnes, qui ont été alphabétisées dans le cadre de l'école, sont sorties du système scolaire en ayant peu ou mal acquis les savoirs premiers et /ou n'ont jamais acquis le goût de cet usage. Il s'agit d'hommes et de femmes pour lesquels le recours à l'écrit n'est ni immédiat, ni spontané, ni facile, et qui évitent et / ou appréhendent ce moyen d'expression et de communication.

La lutte contre l'illettrisme s'inscrit dans ce cadre. Répondre aux situations d'inconfort social générées par une acquisition partielle des savoirs de base, qui place les personnes en difficultés pour accomplir les actes de la vie quotidienne nécessitant la maîtrise de ces savoirs fondamentaux. Plus largement, le recours limité à l'écrit risque de fragiliser ces personnes sur le plan professionnel, mais aussi social, en les excluant de nombre d'échanges culturels et sociaux, ce qui peut les menacer de marginalisation progressive.

L'illettrisme au carrefour de trois axes

L'illettrisme se trouve au carrefour de trois axes majeurs et indissociables, même si l'un ou l'autre peut paraître plus évident : l'axe social, l'axe culturel et l'axe de la communication. Les personnes dans cette situation déploient attention et énergie lorsqu'elles sont confrontées à la nécessité d'utiliser le langage écrit.

L'illettrisme n'est pas simplement un manque, un retard, un oubli dans les connaissances de base, mais une détérioration des capacités à apprendre.

Le rôle de l'orthophoniste

L'implication des orthophonistes dans les équipes de formateurs pour adultes date des années 80-90. Les formateurs confrontés à l'inadéquation d'une pédagogie de type scolaire et les apparentes pathologies du langage oral et écrit que présentent les stagiaires établissent des contacts avec les orthophonistes.

Les interventions se situent à différents moments :

- **Au moment du bilan d'évaluation** : il participe à l'établissement d'un « bilan –évaluation – diagnostic » en mettant en évidence les potentialités, les handicaps et les difficultés des apprenants ainsi que leurs motivations et leurs objectifs. Il fait apparaître les difficultés spécifiques en lecture, les pathologies éventuelles du langage, les difficultés perceptives, cognitives et affectives en vue d'un projet réalisable à court terme.
Les orthophonistes ont élaboré un outil d'évaluation spécifique (le DMI)
- **Au moment de l'élaboration des programmes de formation** : répondant ici à une demande pressante des formateurs, l'orthophoniste met son expérience professionnelle à leur service.
- **Au moment de la formation des formateurs** : l'orthophoniste participe à la formation initiale et permanente des formateurs en leur présentant les différents dysfonctionnements de la parole et du langage oral et écrit ainsi que les mécanismes qui les sous-tendent.
- **Au moment de la recherche** : la recherche dans le domaine de l'illettrisme commence à peine et est indissociable de celles nombreuses, qui ont pour objet la lecture et l'écriture ; toutefois, elle diffère sensiblement des recherches concernant l'apprentissage. Il existe aujourd'hui des groupes de recherches pluridisciplinaires. Des mémoires de recherches élaborés par des étudiants en orthophonie ont été consacrés à l'illettrisme.

Illettrisme et pathologie du langage écrit

L'illettrisme est une situation qui est engendrée par plusieurs axes, tous présents et liés.

Ce n'est pas, en soi, une pathologie.

Cependant, certaines personnes illettrées souffrent de pathologies du langage écrit voire du langage oral. Pour ces personnes, une rééducation de la pathologie du langage est indispensable.

On peut évaluer aujourd'hui que 20 à 30 % de ces personnes présentent des difficultés identiques à celles des dyslexiques. La mise en place d'une rééducation est alors possible mais il est souvent difficile de l'organiser. Le fatalisme que ces personnes manifestent souvent témoigne de la difficulté qu'elles vont éprouver à mettre en place une démarche de remédiation.

Aussi, les rééducations qui sont rapidement fructueuses sont celles qui ont pu être encouragées, facilitées, soutenues.

A tous les moments de la lutte contre l'illettrisme : prévention, évaluation, traitement, l'orthophoniste propose son point de vue et sa spécificité. La connaissance indispensable du développement du langage oral et écrit, des influences qui le favorisent ou l'infléchissent, des troubles qui peuvent survenir, permettra à l'ensemble des partenaires impliqués une compréhension plus personnalisée des capacités et des difficultés de chacun. La formation et la rééducation lorsque celle-ci s'avère utile, ne sont possibles que lorsqu'elles peuvent s'appuyer d'abord sur la volonté de celui qui les vit, bien entendu, mais aussi sur le soutien de l'entourage familial, médical, social et culturel.

Bibliographie

- Jean –Marie Besse, *l'écrit, l'école et l'illettrisme*, Magnard 1995
- Dominique Morcrette, *DMI, Illettrisme et orthophonie*, Ortho-Edition 1993
- *L'illettrisme - Glossa* avril 1997 (numéro spécial)
-